Club de Bridge de St Quentin
Association régie par la Loi du 1.7.1901
Siège Social : 3 bis, rue Fontaine Coupé
02100 St Quentin

Saint Quentin, le 14 octobre 2020

Aux Membres du Club

Chers amis,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle des Membres de notre Association qui se tiendra au **Siège social du Club**

le samedi 14 novembre 2020 à 14 h.

Ordre du jour :

- Rapport moral du Président sur les activités de l'Association,
- Présentation de la saison 2020-21,
- Rapport du Trésorier sur les comptes de l'exercice,
- Approbation desdits comptes annuels,
- Questions diverses,

N'hésitez pas, en cas d'absence à l'Assemblée Générale à donner pouvoir à un autre membre du Club. Vous pouvez utiliser le document joint, mais des formulaires de pouvoir sont disponibles au bureau. Je vous rappelle que tout membre du Club ne peut détenir que 3 pouvoirs au maximum.

L'Assemblée Générale sera suivie d'un tournoi (gratuit) et d'un apéritif qui vous sera proposé dans le respect des règles sanitaires.

La situation est évidemment exceptionnelle. Vous serez probablement moins nombreux qu'à l'habitude à participer à cette Assemblée Générale et de notre côté, l'organisation de cette journée est plus compliquée que d'ordinaire.

C'est la raison pour laquelle je vous demande de confirmer ou infirmer votre participation à cette réunion et si vous souhaitez jouer le tournoi d'inscrire votre paire. Vous pouvez pour me répondre utiliser le talon joint à ce courrier ou remplir un exemplaire papier qui sera à votre disposition au Club.

Dans cette période difficile nous ferons notre maximum pour continuer à vous proposer toutes les activités qui vous appréciez.

Cordialement

Claude Lerosey

Coupon réponse à renvoyer avant le 8 novembre 2020

Nom :

☐ Assistera à l'Assemblée Générale du 14 novembre.

☐ Participera au tournoi : Inscrire la paire :

☐ N'assistera pas à l'Assemblée Générale.